



**ACCOUCHER AU PAYS EN  
SECURITE,  
UN DROIT POUR LES FEMMES DE  
LA MONTAGNE**

A Remiremont, le 13 Octobre 2017

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à

**L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle  
Le samedi 04 Novembre 2017 à 14 heures,  
Au centre Culturel G Zaug de Remiremont.**

*Grâce à la vigilance de ADEMAT et à la l'action conjointe des élus, des citoyens et des professionnels de santé durant ces derniers mois, nous avons pu faire reculer les pouvoirs publics. Pourtant, rien n'est gagné et nous souhaitons faire de notre AG un moment fort de cette mobilisation autour de la défense de notre Maternité et de notre Hôpital. Nous avons toujours besoin d'un nombre important d'adhérents pour rester un contrepoids vigilant et écouté auprès des autorités sanitaires.*

**L'ordre du jour sera le suivant :**

**14h00 : accueil et émargement**

**14h30 : ouverture de l'assemblée générale**

- Présentation du rapport moral par le Président au nom du CA,
- Présentation du rapport d'activité,
- Présentation du rapport financier par le Trésorier (PJ),
- Débat et vote des rapports,
- Affectation du résultat de l'exercice
- Election des membres du Conseil d'Administration, (les adhérents qui souhaitent présenter leur candidature peuvent retourner l'acte de candidature joint) La moitié des membres du CA est renouvelable.
- Vote du montant de la cotisation 2017-2018 : 2 euros ou 20 euros pour les membres bienfaiteurs (Pensez des maintenant à renouveler votre cotisation 2017/2018)
- Adoption du règlement intérieur (PJ)

Conformément à l'article 11 de nos statuts, « L'AG a lieu si le quorum est atteint soit le quart des membres adhérents présents ». Nous sommes actuellement plus de 1250 adhérents, pour être valable notre AG doit donc réunir au moins 320 personnes (présentes ou représentées). Votre participation à cet événement est donc importante. Si toutefois le quorum n'est pas atteint, une assemblée générale extraordinaire est convoquée le samedi 04 Novembre 2017 à 14h45 au centre culturel G Zaug.

Dans la perspective de l'assemblée générale, vous trouverez ci-joint les documents suivants :

- 1) un pouvoir pour l'assemblée générale,
- 2) un acte de candidature au conseil d'administration.
- 3) le rapport financier 2016-2017
- 4) le règlement intérieur

Vous avez la possibilité de consulter les documents nécessaires à votre information qui sont à votre disposition sur le site internet de ADEMAT : [www.ademat.org](http://www.ademat.org)

En deuxième partie, une conférence débat vous sera proposée sur le thème :

***Présentation de la maison de naissance hospitalière du CH de Remiremont par les professionnels qui la font vivre***

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur et Cher(e) adhérent(e), l'assurance de nos salutations les meilleures.

Le président.  
Jean Pierrel

Association pour la Défense le Maintien et l'Amélioration de la Maternité de Remiremont  
<https://www.facebook.com/ADEMAT.REMIREMONT/>  
[defense.materniteremiremont@gmail.com](mailto:defense.materniteremiremont@gmail.com)  
<http://www.ademat.org>

Toutes les correspondances pour l'ag sont à adresser à J Pierrel Ademat 60 route du droit 88290 Thiefosse  
Si cette convocation vous est parvenue en version papier, nous vous invitons à nous envoyer un mail avec vos coordonnées, nous pourrions ainsi vous contacter plus facilement et vous serez régulièrement informés des actualités de ADEMAT.